

Excusez-moi à nous retourner signé - Merci

Envoyé en préfecture le 05/07/2023  
Reçu en préfecture le 05/07/2023  
Publié le 06/07/2023  
ID : 038-200085751-20230626-D\_2023\_126-DE

**Bièvre isère**  
communauté

**ET RHÔNE**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## Convention

Participation financière au transport des élèves lors du Forum des Métiers 2023

Bièvre Isère Communauté représentée par son Vice-Président, Jean-Pierre PERROUD, agissant au nom et pour le compte de la Communauté de communes

D'une part,

Et

La Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône représentée par sa Présidente, Sylvie DEZARNAUD, agissant au nom et pour le compte de la Communauté de communes

D'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

### **PREAMBULE**

Bièvre Isère Communauté a organisé la 10<sup>ème</sup> édition du forum des métiers le 23 mars 2023.

1100 élèves se sont rendus sur le forum en provenance de 11 établissements dont 2 situés sur la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône :

- Collège Jacques Brel – Beaurepaire
- Collège Luzy Dufeillant – Beaurepaire

L'objectif est d'amener les jeunes à la rencontre des professionnels afin de les sensibiliser aux métiers actuels et de demain et ainsi initier ou affiner leurs projets professionnels. Un travail pédagogique sur l'orientation est réalisé en amont dans les classes afin de préparer la visite du forum et lancer le parcours d'orientation.

Cet événement est organisé dans le cadre de l'appel à projet d'Auvergne Rhône Alpes Orientation et bénéficie de leur soutien. Bièvre Isère Communauté a sollicité une subvention à 50% des dépenses prévisionnelles estimées à 8 644€.

### **ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION**

Bièvre Isère Communauté a organisé, réservé et financé les rotations des cars pour tous les établissements participants.

La présente convention a pour objet de définir :



Les modalités de participation financière de la Communauté de Rhône aux dépenses de transport des 2 établissements pour leur venue au forum des métiers.

## **ARTICLE 2 : MODALITES FINANCIERES**

L'acheminement des élèves du territoire Entre Bièvre et Rhône au forum a nécessité 3 cars pour un coût total de 768,66 € (Factures Cars Faure en annexe).

Compte-tenu de la subvention de 50% attendue d'Auvergne Rhône Alpes Orientation, le coût résiduel est de 384,33 €.

La Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône s'engage à verser à Bièvre Isère Communauté la somme de 384,33 € correspondant au coût résiduel du transport des élèves des établissements :

- Collège Jacques Brel – Beaurepaire
- Collège Luzy Dufeillant – Beaurepaire

Fait à : Saint Etienne de Saint Geoirs, le 26 avril 2023

Pour Bièvre Isère Communauté :

Jean-Pierre PERROUD  
Vice-Président en charge des commerces,  
de l'Artisanat et du Plan de Relance



Pour la Communauté de  
Communes Entre Bièvre et Rhône

Sylvie DEZARNAUD  
Président